



Principes de sélection au Championnat de France Minime Flotte Collective dériveur solitaire 2011

Le support retenu pour le Championnat de France Minime Flotte Collective dériveur solitaire 2011 est le **Bug**.

Epreuves de sélection : Les sélections se dérouleront sur deux épreuves.

- 1^{ère} Epreuve le **10 avril** au CN de Port Blanc sur **Bug**. Les bateaux seront mis à disposition par le club sur le principe de Flotte Collective.
- 2^{ème} Epreuve le **15 mai** au FL Lanester lors de la deuxième étape du championnat de Bretagne **Open Bic**, toujours basée sur le principe de Flotte Collective, des bateaux seront mis à disposition.

Règlement de sélection

- La participation aux deux épreuves est obligatoire.
- Le quota de sélectionnés est proportionnel au nombre de participants aux épreuves de sélection.
Ce quota sera déterminé par la Fédération Française de Voile à l'issue des sélections le 29 mai (En 2010, 17 places minimes garçons et filles confondues ont été attribuées).
- Le classement général est établi par l'addition des points des deux épreuves de sélection. Les cas d'égalité sont départagés suivant A8.1 RCV2009-12
- Sélection des coureurs dans l'ordre du classement général, (en fonction du quota de place attribué par la FFVoile à la Ligue de Bretagne)